



# COMMISSION DES COMPETITIONS

## Procès-verbal N°2 du 8 Décembre 2025

**Président de séance :** Guillaume ARNOULD

**Secrétaire de séance :** Damien MARCHOIS

**Présents :** Romain LAVIGNE, Miguel VINCENT et Thierry TUMSON

**Excusé :** Badr LABIAD

**Assiste :** Lucas THOUË (Directeur)

La Commission des Compétitions s'est réunie le 8 Décembre 2025 pour traiter plusieurs points :

- Programmation matchs en retard Seniors H
- Programmation des tours de coupes Seniors, Seniors F et Vétérans
- Groupes Jeunes pour la seconde phase
- Reprogrammation du 1<sup>er</sup> tour de coupe Jeunes
- Forfait Général OCPAM 2 en Seniors F à 8

### 1. Programmation matchs en retard Seniors H

Un point est fait sur le nombre de matchs en retard des équipes Seniors H. Le constat est que certains clubs ont déjà 3 voir 4 matchs en retard notamment en raison du report général de la J10 et du report quasi-général de la J11 ainsi qu'en raison de nombreux matchs isolés reportés.

Suite au week-end du 6 et 7 Décembre, très peu de rencontres ont pu se jouer en raison des intempéries.

La Commission des Compétitions en raison du nombre de matchs en retard de certaines équipes et de la météo un peu plus clémente cette semaine a décidé de reprogrammer les matchs Seniors H prévus le 7 Décembre au 14 Décembre. Si le club recevant ne peut pas recevoir, la rencontre sera inversée d'office.

12 matchs Seniors H sont donc reprogrammés ce dimanche 14 Décembre.

Concernant la J10 et la J11, les matchs ont été replacés le Dimanche 8 mars pour la J10 et le dimanche 22 Mars pour la J11. Les matchs isolés seront reprogrammés ultérieurement et un nouveau point sera fait après ce week-end du 13 et 14 Décembre en fonction des matchs joués.



## 2. Programmation des tours de coupes Seniors, Seniors F et Vétérans

En raison de la reprogrammation de la J10 et de la J11 les 8 et 22 Mars, le tour de régulation des coupes Seniors H prévu initialement le 7 Décembre, puis prévu en Mars ne pourra se jouer que le dimanche 5 Avril. Les 8èmes de finales sont également déplacés au dimanche 26 avril.

Pour les Seniors F, le tour de régulation est reprogrammé le dimanche 5 Avril.

Pour les Vétérans, le tour de régulation a pu se jouer partiellement le 7 et 14 Décembre mais les matchs non joués sont reprogrammés le dimanche 5 Avril.

Les quarts de finales de ces trois catégories sont prévus le jeudi 14 Mai (férié) et les demies finales le dimanche 24 Mai.

Pour les finales, la programmation définitive sera communiquée aux clubs très prochainement.

*Attention, lors des tours de coupes, les équipes qui ne jouent pas, pourront jouer des matchs en retard.*

Le calendrier prévisionnel de la phase retour est remis à jour et joint dans les annexes.

## 3. Groupes Jeunes pour la seconde phase

Conformément à la proposition de la Commission des Compétitions du 20 octobre dernier, validée par le Comité Directeur dans sa réunion du 4 Novembre, la deuxième phase chez les jeunes sera composée comme suit :

### En U13 :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 5 équipes ardennaises  
Honneur : Deux poules de 6 équipes  
Promotion : Quatre poules de 6 équipes  
Consolation : Une ou plusieurs poules entre 6 et 10 équipes

### En U15 :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 3 équipes ardennaises  
Honneur : Deux poules de 6 équipes  
Promotion : Trois poules de 6 équipes

### En U18 :

Interdistrict : Une poule de 12 équipes, dont 3 équipes ardennaises  
Honneur : Deux poules de 6 équipes  
Promotion : Deux poules de 6 équipes

Il a été privilégié des groupes de 6 équipes afin que chaque club puisse se déplacer et recevoir, pour faire



10 matchs minimum en championnat mais également pour une meilleure gestion de l'occupation des installations.

Il faut préciser que quelques matchs jeunes de la première phase n'ont pas pu se jouer en raison de terrains impraticables ou faute d'accords entre les clubs. Les rencontres sans incidence sur la répartition des équipes en seconde phase qui ne se joueront pas le week-end du 13 et 14 Décembre ne seront pas reprogrammées.

La Commission des Compétitions a donc statué sur la répartition des équipes dans chaque catégorie et dans chaque groupe (sauf pour les U13 consolation, dans l'attente de nouveaux engagements).

### **U18 :**

<b>Honneur A</b>
US Les Ayvelles 2
AS Val de l'Aisne
USC Nouvion S/ Meuse
US Flize
Rethel SP 2
ETS Juniville

<b>Honneur B</b>
FC Haybes
Nord Ardennes
FC Bogny 2
AS TRM
Charleville Franco Turque
AMC

<b>Promotion A</b>
AS Monthois
USA Le Chesne
ENT AMS Asfeld / FC Porcien
ENT Buzancy SOS / Grandpré AS
Cheveuges COV BAR
ENT Pouru St Rémy / AS Mouzon

<b>Promotion B</b>
JS Vrignoise
Liart/Signy FC
Nord Ardennes 2
US Revin
AS TRM 2
Exempt

### **U15 :**

<b>Honneur A</b>
FC Haybes
FC Maubert
AS TRM
Charleville ES
Villers-Semeuse
Vivarois

<b>Honneur B</b>
La Retourne
Le Chesne / ASVA
BMSG
Flize
Blagny-Carignan
Douzy



Promotion A
Entente Sud
Rethel / Saulces
Flize 2
Lucquy
Bazeilles US 2
Liart/Signy FC

Promotion B
Nord Ardennes
AVS Bourg Rocroi
US Revin
FC Bogny
AMC
Joyeuse de Warcq

Promotion C
AMC 2
Charleville Franco Turque
AS Boulzicourt
Cheveuges COV BAR
O.Torcy Sedan
ENT AS Lumes / Nouvion S/ Meuse

### U13 :

Honneur A
US Machault
Rethel SP
ETS Juniville
CSSA
O. Torcy Sedan
AS Mouzon

Honneur B
FC Bogny
US Les Ayvelles
US Flize
Le Theux FC
ES Auvillers Signy
AMC

Promotion A
AS TRM
Nord Ardennes 2
AVS Bourg Rocroi
AS Monthermé Thilay
FC Bogny 2
FC Haybes

Promotion B
OCPAM 2
CA Villers-Semeuse 2
Charleville Franco Turque
US Les Ayvelles
SC Vivarois
AVS Bourg Rocroi 2

Promotion C
CSSA 2
Cheveuges COV BAR
SC Vivarois 2
US Bazeilles 2
AS Lumes
ENT Buzancy/Grandpré

Promotion D
Rethel SP 2
CSSA 3
AMS Asfeld
AS Val de l'Aisne
FC Launois
FC Porcien

Les groupes consolation en U13 seront déterminés ultérieurement en fonction des nouveaux engagements.



La commission des compétitions a tenu à apporter quelques éléments de précision sur la composition des groupes U13 :

- Le CSSA 2 qui termine 3<sup>ème</sup> du groupe D2 A ne peut pas accéder à la poule honneur en raison de la présence de l'équipe CSSA 1. C'est donc le club de Juniville, 4<sup>ème</sup> du groupe D2 A qui monte en honneur et le CSSA 2 rejoint la promotion.
- Juniville 2 qui termine 3<sup>ème</sup> du groupe D3 B et meilleur 3<sup>ème</sup> de D3 refuse d'être en promotion, de ce fait c'est le second meilleur 3<sup>ème</sup> de D3, Lumes, qui monte en promotion.
- La Commission des Compétitions a accepté que deux équipes du même club soient en promotion (dans des groupes différents) pour des raisons de niveaux et de cohérence dans les groupes.

**La reprise des championnats jeunes est prévue le samedi 7 Mars pour la J1.**

#### **4. Reprogrammation du 1<sup>er</sup> tour de coupe Jeunes**

Le premier tour des différentes coupes jeunes n'a pas pu se dérouler en totalité :

- En coupe U13, il reste un match pour lequel il faut trouver une date car avant la reprise des championnats il y aura un tour de régulation et un tour de Festival U13 donc le calendrier est déjà très chargé
- En coupe U15, aucun match ne s'est joué pour le moment
- En coupe U18, seuls 2 matchs ont eu lieu

Devant les difficultés pour trouver des dates disponibles entre les équipes de District, d'Interdistrict et de Ligue, les matchs ont été reprogrammés tant bien que mal au mois de Février (du 14 au 28 Février).

A noter, la rencontre U18 entre JS Vrignoise et l'OCPAM (U18 R1) a été placée le 24 Janvier en raison du calendrier surchargé de l'OCPAM (indisponible les 6 et 13 Décembre mais également du 31/01 au 28/02).

Les rencontres sont en ligne sur le site internet du District.

#### **5. Forfait Général de l'équipe Seniors F à 8 de l'OCPAM 2 :**

Suite à 4 forfaits non consécutifs et conformément à l'article 5.4 du Règlement du championnat Seniors F, l'équipe OCPAM 2 est forfait général.

Une équipe qui déclare forfait général au cours de l'épreuve est classée dernière de sa poule. Les résultats acquis contre cette équipe (points, buts marqués, buts encaissés) par ses adversaires sont annulés.

#### Forfaits :

- Dimanche 5 Octobre : OCPAM 2 – AS Monthermé Thilay
- Dimanche 26 Octobre : OCPAM 2 – O.Torcy Sedan
- Dimanche 2 Novembre : OCPAM 2 – Qui Vive Douzy 2
- Dimanche 16 Novembre : OCPAM 2 – FC Bogny



Procédure d'appel des dossiers : Toutes ces décisions sont susceptibles de recours, par envoi en recommandé à : District des Ardennes de football – Rue des Illées – 08140 Bazeilles ou à l'adresse électronique : [secretariat@districtfoot08.fff.fr](mailto:secretariat@districtfoot08.fff.fr), selon les dispositions de l'article 188 des Règlements Généraux de la F.F.F devant la commission compétente dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée en application des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

***Le Président de la Commission***

***Guillaume ARNOULD,***

***Le Secrétaire de séance,***

***Damien MARCHOIS,***

DISTRICT DES ARDENNES DE FOOTBALL

Maison Départementale des Sports  
Rue des Illées – 08140 BAZEILLES  
03 24 56 24 64- [secretariat@districtfoot08.fff.fr](mailto:secretariat@districtfoot08.fff.fr)

[www.districtfoot08.fff.fr](http://www.districtfoot08.fff.fr)

